

Soutenez le patrimoine religieux

Journée du 15 août 2019

## Qui est la Fondation?

Créée en 2008, la Fondation pour les Monuments Historiques place au coeur de son action les monuments historiques, **classés et inscrits**, publics et privés (châteaux, abbayes, églises, jardins...).

### Reconnue d'utilité publique en 2018,

la Fondation a trois objectifs :

- Préserver, valoriser et pérenniser le patrimoine protégé et ses abords
- Rendre les monuments accessibles à tous
- Révéler les talents et les savoir-faire d'excellence



#### Un don de 500€ vous revient en réalité à :

- 170€ après réduction de votre impôt sur le revenu (66% du montant de votre don vient en réduction de votre IR)
- 125€ après réduction de votre impôt sur la fortune immobilière (75% du montant de votre don vient en réduction de votre IFI)
  - 200€ après réduction de l'impôt sur les sociétés
     (60% du montant de votre don vient en réduction de l'IS)

Vos réductions d'impôts de seront pas impactées par le prélèvement à la source.

### Vous pouvez faire un don :

- En ligne sur notre site internet www.fondationmh.fr, rubrique « Faire un don »
- Par virement en envoyant un email à : contact@ fondationmh.fr
- Par chèque à l'ordre de la Fondation pour les Monuments Historiques, accompagné du formulaire de don

#### Formulaire de don

Nom	
Prénom	
Adresse	
Code Postal	_Ville
E-mail	

Ces informations permettront l'émission de votre reçu fisclal.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification ou de suppression des données vous concernant. Pour exercer ce droit, contactez la Fondation par écrit ou par mail : contact@fondationmh.fr

# Merci de retourner ce formulaire à :



econnue à utilité publique et abritante

57, quai de la Tournelle 75 005 PARIS www.fondationmh.fr